



VOS CONTACTS

Par Internet

• Pour gérer votre contrat et retrouver vos factures sur votre espace Client 24h/24 et 7j/7 : espaceclient.edf.com

Identifiant Internet : **OWR9IBPVHS**

Par téléphone

• **Ma facture, mon contrat, mon déménagement et pour toute réclamation** au **09 69 36 66 66⁽¹⁾** (appel non surtaxé)
 • **Mon Compte sur Serveur Vocal 24h/24** au **0 800 123 333** (N° Vert) pour transmettre vos relevés et consulter votre solde

N° client : **5 021 547 355**

• **Mes Travaux de chauffage et d'isolation** au **39 29⁽¹⁾** (0,05 € TTC/min hors surcoût éventuel selon opérateur)

⁽¹⁾ du lundi au samedi de 8h à 21h

Dépannage Electricité (ERDF) :

09 726 750 91 (appel non surtaxé)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 20012
41975 BLOIS CEDEX 9

En boutique

La boutique la plus proche de chez vous sur : boutiques.edf.com

Lieu de consommation

29 AVENUE DE LA CURE D AIR
91400 ORSAY

Titulaire du contrat

M. THOMAS THIBAUT

Votre contrat

N° de client : **5 021 547 355**

N° de compte : **4 08 7 021 349 547**

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :
N° 22 268 451 495 664
- Puissance : 09 kVA
- Option Base

INFORMATIONS

Prix et Règlementation

Electricité : Selon la réglementation en vigueur, les montants de la CSPE et des TCFE ont évolué au 01/01/2015. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué au 01/11/2014 et le montant de la CTA a évolué au 01/08/2014. Vos Conditions Générales de Vente ont été modifiées au 01/02/2014. Plus d'information sur le site edf.fr

Votre facture évoluée

Pour plus d'informations, connectez-vous sur facture.edf.com



Votre facture du 22/05/2015 N° 33 695 717 782

Période du 23/07/2012 au 10/05/2015

[Détails au verso](#)

Electricité "Tarif Bleu"

Consommation sur index réel,
abonnement et taxes

262,52 €

Total TTC
312,16 €

Total Hors TVA

262,52 €

Prélevé le
08/06/2015

TVA

49,64 €

Prochaine facture vers le 10/07/2015 - Prochain relevé vers le 10/11/2015



MODALITE DE PAIEMENT : PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Conformément à votre choix de modalité de paiement, le montant de 312,16€ sera prélevé le 08/06/2015 sur le compte dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Titulaire du compte : THOMAS THIBAUT

Nom de la banque : *****

Compte bancaire : ***** 0855425R020 **

En cas de modification de référence de ce compte ou de contestation, merci de vous connecter à votre espace Client espaceclient.edf.com ou de contacter votre conseiller EDF.

Retrouvez l'explication de votre facture sur facture.edf.com

⚡ Votre contrat Electricité "Tarif Bleu"

Compteur électromécanique n°284

Consommation sur la base d'un relevé	Index début de période	Index fin de période	Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Du 23/07/2012 au 10/01/2013 09 kVA Régularisation tarifaire Base			1132	0,0042 ⁽¹⁾	4,78	19,6
Du 11/01/2013 au 31/07/2013 09 kVA Régularisation tarifaire Base			1911	0,0043 ⁽¹⁾	8,22	19,6
Du 11/03/2015 au 10/05/2015 09 kVA						
	Relevé Client	Relevé				
Base	19486	21404	1918	0,0909	174,35	20,0

Total de votre consommation d'électricité (dont acheminement 66,17 €) 187,35

Abonnement	Prix Unitaire HT (€/mois)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Régularisation tarifaire Tarif Bleu 09 kVA Base du 23/07/2012 au 10/01/2013	0,31 ⁽¹⁾	0,59	5,5
Régularisation tarifaire Tarif Bleu 09 kVA Base du 11/01/2013 au 31/07/2013	0,32 ⁽¹⁾	0,71	5,5
Abonnement Tarif Bleu 09 kVA Base du 11/05/2015 au 10/07/2015	7,70	15,40	5,5

Total de votre abonnement (dont acheminement 10,02 €) 16,70

Taxes et Contributions	Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)	1918	0,00957	18,36	20,0
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)	1918	0,01950	37,40	20,0
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			2,71	5,5

Total taxes et contributions 58,47

Total Electricité hors TVA 262,52

TVA

TVA à 19,6 % sur un montant total de 13,00 €	2,55
TVA à 20,0 % sur un montant total de 230,11 €	46,02
TVA à 5,5 % sur un montant total de 19,41 €	1,07
Total TVA	49,64

(1) **Régularisation tarifaire** : le montant de cette régularisation est calculé en application de l'arrêté du 28 juillet 2014 relatif aux Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité qui modifie rétroactivement les barèmes de prix pour la période comprise entre le 23 juillet 2012 et le 31 juillet 2013. Le prix unitaire appliqué correspond à la différence entre le prix publié dans le nouvel arrêté et celui qui vous a été précédemment facturé. Pour plus de détails, connectez-vous sur regulartarifpart.edf.com.
Le montant total de votre régularisation tarifaire, pour la période du 23/07/2012 au 31/07/2013, est égal à 38,99 € HT pour la consommation (9127 kWh) et 3,89 € HT pour l'abonnement. Il n'est soumis qu'à la TVA. Selon votre situation contractuelle et votre rythme de facturation, ce montant vous sera facturé en une ou plusieurs fois.

Calcul des taxes et contributions facturées : CTA électricité : 27,04% HTVA de la part acheminement de l'abonnement

Pour plus d'explications concernant les taxes et contributions, rendez-vous sur taxes.edf.com

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Délai de préavis de résiliation de votre contrat électricité : aucun

Votre tarif électricité est réglementé.

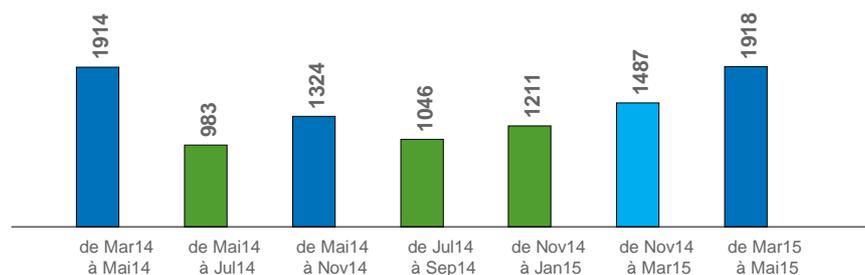
Pour plus d'explications concernant les tarifs, rendez-vous sur infoprix.edf.com



EVOLUTION DE VOTRE CONSOMMATION EN kWh

Electricité

- Index réel
- Relevé Client
- Index estimé



Origine 2013 de l'électricité vendue par EDF :

79,3% nucléaire, 14,4% renouvelables (dont 9,3% hydraulique), 3,3% charbon, 1,7% gaz, 1% fioul, 0,3% autres. Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Pénalités de retard

De plus, conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 euros TTC.

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

EDF met à votre disposition un parcours en 3 étapes, dont l'ordre doit être respecté, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais :

- Etape 1 : vous adressez votre réclamation par courrier à **EDF Service Client** - TSA 20012 - 41975 BLOIS CEDEX.
- Etape 2 : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à **EDF Service Consommateurs** - TSA 20021 - 41975 BLOIS CEDEX 9.
- Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez dans ce cas solliciter le **Médiateur EDF** en ligne sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com

Si votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, en cas de litige lié à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics, n° vert 0 800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

